

# Quelques règles à respecter dans l'usage d'outils numériques pédagogiques

**Je souhaite utiliser un outil numérique provenant d'un éditeur privé car l'Education nationale ne fournit pas ce service. Que dois-je faire pour m'assurer de respecter la législation en matière de protection des données personnelles ?**

- Je vérifie que le service que je pense utiliser présente les **conditions de sécurité minimales pour la protection des données** qui vont être collectées : hébergement en France ou en UE, politique de confidentialité conforme au RGPD et à loi « Informatique et libertés ». cf Mentions légales, CGU, ou Politique de confidentialité du site...
- Je **restreins l'accès** en recourant, chaque fois que c'est possible, à un compte générique pour tous les utilisateurs (ex : blog lors d'un voyage pour l'information des parents), à des pseudos (ex : réseau social, exerciceur en ligne), et ce même lorsque le contenu ne me paraît pas comporter d'éléments sensibles.
- Quand la communication de données à caractère personnel est nécessaire, je vérifie que seules sont collectées celles qui sont **indispensables** pour le fonctionnement du service (ex : a-t-on besoin ici de la date de naissance, de l'adresse mail, du numéro de téléphone... ?)
- Je vérifie que **seules les personnes habilitées** peuvent avoir connaissance de ces données. Je ne diffuse pas d'informations superflues à des tiers. (Ex : une adresse mèl –même professionnelle- relève de la vie privée. Cela exclut donc l'envoi de mèls en nombre avec en clair l'adresse de tous les destinataires.)
- Je vérifie que les données ne sont pas conservées au-delà de la période où elles sont nécessaires. Je planifie une date pour **leur effacement**. (Fin d'année scolaire ou fin du projet)
- **Droit d'accès** : je vérifie que les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'accès (rectification, effacement) à leurs données de façon satisfaisante.
- Je donne à ces personnes **toute l'information** sur l'usage qui est fait de leurs données et sur leurs droits.
- **J'informe le chef d'établissement. C'est lui qui est le responsable des traitements de données à caractère personnel dans son établissement.**
- **En cas de doute**, je prends conseil auprès de la délégation académique à la protection des données : [dpd@ac-normandie.fr](mailto:dpd@ac-normandie.fr)